

# LANGUAGES FOR LAWYERS

142, rue de Rivoli - Paris



**Formations linguistiques dédiées  
aux professionnels du droit**



**Présentation de services 2021-2022**

# Le concept

Dans notre monde globalisé et ultra-compétitif, la maîtrise des langues étrangères est un prérequis à l'exercice de la profession d'avocat, de notaire et de juriste d'entreprise. Ce constat n'est pas neuf, il est même au contraire une rengaine qui se répète comme un écho dans les esprits. Cependant, l'offre de formation en langues étrangères - avant Languages for Lawyers - ne prenait pas en compte les spécificités propres aux besoins des professionnels du droit. C'est face à ce constat que Languages for Lawyers est né de la main d'un juriste-linguiste, James Haillot O'Connor, en 2018.

Nos formatrices et nos formateurs sont tous parfaitement bilingues, bien souvent ils sont natifs de pays anglophones. Ils sont formés en droit et maîtrisent la terminologie juridique appliquée. Nos programmes sont mis à jour très régulièrement et un choix de thèmes dans votre spécialité vous sera proposé.

Chez Languages for Lawyers, nous savons que nos clients sont des professionnels pressés, exigeants, motivés, ambitieux, et qui surtout ont conscience de l'enjeu que les langues représentent pour leur cabinet, leur étude ou leur entreprise. Que vous soyez un(e) avocat(e) de Paris ou d'Annecy, de Marseille ou de Brest - que vous soyez notaire au Quartier Latin, sur la Côte Basque, la Côte d'Azur ou la Baie de Somme, que vous soyez juriste d'un grand groupe ou d'une TPE : Languages for Lawyers saura vous proposer une formation adaptée à vos objectifs et à votre mode de vie.

# Offre de formation

# Formations individuelles

Adaptées à votre niveau et à vos objectifs, nos formations individuelles en anglais, italien, espagnol et catalan sont conçues sur-mesure pour chacun de nos clients. Ces formations haut-de-gamme permettent à nos clients aussi bien de réactiver leurs connaissances de la langue cible, tout en approfondissant les notions juridiques associées à leur domaine d'activité. Les séances d'une à deux heures se déroulent en visioconférence du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00. Nous proposons des parcours spécialisés en droit des affaires internationales, droit social, droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies ainsi qu'un parcours dédié aux notaires. Enfin, nous proposons des modules de coaching "clientèle internationale", qui visent à approfondir vos connaissances de la culture de vos clients internationaux dans le but de faciliter le développement de cette clientèle. Nous préparons également nos clients à des examens de certification qui leur permettront d'attester de leurs compétences auprès de leurs clients et/ou de leur employeur.

## Tarifs :

- **Formation 18 heures (tous parcours non-certifiants) : 1.595 € \***
- **Formation 36 heures (tous parcours non-certifiants) : 3.190 € \***
- **Formations 36 heures certifiantes : 3.340 € \***

*\* Nos partenaires bénéficient d'une réduction de 15 %*

Nous garantissons un délai inférieur à 15 jours entre la prise de contact avec nos services et le début de la formation.

# Contenu pédagogique

## **Parcours droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies :**

- Terminologie du droit des brevets, droit des marques, droit de la propriété littéraire et artistique, protection des données personnelles...
- Actualité juridique : lecture, analyse et discussion.

## **Parcours droit social:**

- Terminologie juridique des procédures de licenciement, conflits, santé et sécurité au travail, égalité au travail, rémunération...
- Actualité juridique : lecture, analyse et discussion.

## **Compétences complémentaires**

- La visioconférence en anglais.
- La réunion en anglais.
- Le déjeuner d'affaires en anglais.
- Rédaction de courriels professionnels en anglais.
- L'anglais en déplacement professionnel.
- Argumentation et négociation.
- Culture internationale des affaires.

# Les modes de financement

## MonCompteFormation - FIFPL

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation. Ces solutions varient selon votre statut - salarié ou libéral.

Pour les salariés, l'Etat a mis en place la plateforme Mon Compte Formation. En tant que salarié, vous y cotisez automatiquement et votre compte est crédité chaque année entre Avril et Juin. Si vous cotisez depuis plusieurs années, il y a de fortes chances que le solde disponible vous permettra d'avoir une prise en charge totale de la formation. Pour éviter tout stress, nous avons une équipe dédiée qui vous accompagne dans vos démarches de financement (de la création de votre compte au solde de votre dossier).

Pour les libéraux, le Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL) prend en charge une partie du coût de la formation. Ce montant variera en fonction de votre accord de branche, notamment si vous êtes avocat ou notaire. Également, notre service dédié vous accompagne dans vos démarches de financement.



# Partenariats institutionnels

Chez Languages for Lawyers, nous accordons une grande importance au fait de servir nos clients sur tout le territoire. Nous sommes convaincus de l'importance de nouer des liens étroits avec les instances représentatives et les associations professionnelles pour toujours être au plus près des objectifs de nos clients.

Devenir partenaire de Languages for Lawyers vous permet de proposer à vos membres des formations de haut niveau, leur permettant d'augmenter leurs compétences et leur compétitivité. En échange d'une communication bi-annuelle, nous offrons à nos partenaires une réduction de 15 % sur toutes nos formations ainsi qu'un abonnement d'une année à un magazine dans la langue étudiée.

Nos partenaires historiques, la Chambre des Notaires du Var, la Chambre des Notaires des Alpes-Maritimes et le Barreau d'Annecy, ont grandement contribué au succès et à la diffusion de nos formations. C'est grâce à eux, et pour eux, que nous avons développé notre approche spécialisée et exigeante.

Depuis, nous avons étendu nos partenariats à la Chambre des Notaires de Gironde, la Chambre Interdépartementale des notaires des Hautes Pyrénées, des Pyrénées Atlantiques et des Landes, la Chambre des Notaires des Alpes-de-Haute-Provence, la Chambre des Notaires des Pyrénées Orientales, la Chambre des Notaires du Rhône, l'Association Notaires Conseils d'Entrepreneurs, le Barreau de Montpellier et le Barreau de Brest. Enfin, nous sommes aussi très heureux de compter parmi nos partenaires l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE). Le cabinet d'avocats FIDAL, les études Michelez Associés, Lexgroup Notaires, 1768 Notaires et Randstad France font partie de nos clients grands-comptes et bénéficient d'une offre adaptée.

# Certifications et Homologations

**Notre organisme dispense des formations homologuées par le Conseil National des Barreaux et le Conseil Supérieur du Notariat. Nous sommes également référencés Datadock.**





# Nos clients parlent de nous



**Xavier DOAT**

1 avis



★★★★★ il y a 2 semaines **NOUVEAU**

Une formation en anglais très instructive, mélangeant tant les aspects linguistiques que juridiques, animée par Lucy, agréable et didactique

Visité en septembre



**Emeline LOUISOR**

1 avis



★★★★★ il y a 6 mois

Formateurs dont c'est la langue d'origine, des supports de travail intéressants et un suivi et compte rendu après chaque leçon avec des liens utiles adaptés aux demandes, du travail personnel très utile pour progresser, de vrais échanges avec la possibilité de s'exprimer et d'avoir des corrections ou des suggestions de vocabulaire plus adapté: une bonne formation effectuée avec plaisir et que je recommande (cela dit, le format de 18 h est un peu court!).

Visité en mars



**Ludivine Barachin**

1 avis



★★★★★ il y a 5 mois

Je recommande la formation Languages for Lawyers, je remercie encore Lucy MAKEPEACE pour sa formation.

Excellente professionnelle, très bon contact, agréable, disponible, efficace, elle est à l'écoute et je suis satisfaite du travail que nous avons accompli ensemble.

Visité en avril



**Priscillia Laurens**

1 avis



★★★★★ il y a 10 mois

Un excellent organisme de formation. Toute l'équipe est à l'écoute et réactive, le programme est très bien pensé et réellement intéressant. Les enseignants sont ponctuels, agréables, pédagogues et très compétents. Mention spéciale pour Lucy avec qui j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler. Je pense poursuivre la formation pour 20 heures supplémentaires tant j'ai trouvé qu'elle m'avait été bénéfique.

Visité en novembre 2020

# Inscriptions

**Pour vous inscrire merci de remplir notre formulaire de réservation. Notre service dédié prendra attache avec vous pour effectuer votre test de niveau et vous accompagner dans vos démarches de financement.**

**ACCÉDER AU FORMULAIRE**



**CONTACT**

**James Haillot O'Connor**  
**[james@languagesforlawyers.com](mailto:james@languagesforlawyers.com)**

**01 88 61 00 93**

**[www.languagesforlawyers.com](http://www.languagesforlawyers.com)**

